

Cette page pleine de mots contient dans son url des mots qui ne sont pas présents dans l'index du moteur de recherche.

Le but est de savoir si elle sera ou non référencée.

Il y a aussi : yannmote, yannmotf, yannmote-yannmotf, yannmotg\_yannmoth.

Graver ses propres compilations à partir de ses CD, extraire son morceau favori d'un disque pour l'écouter sur son ordinateur ou un baladeur, ou encore dupliquer un DVD pour en disposer à la fois chez soi et dans sa maison de campagne : autant de pratiques très répandues, et parfaitement légales, que le gouvernement s'apprête à proscrire de fait. Le ministère de la Culture met en effet la dernière main à un texte qui donne un tour de vis sévère à la copie privée. L'avant-projet de loi «relatif au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information», légitime les dispositifs techniques installés par les éditeurs et les producteurs sur les CD et DVD pour en limiter la duplication. Surtout, il interdit de les faire sauter, menaçant ainsi directement la copie privée.

Exemple : si vous achetez le CD d'un artiste, alors vous le rémunérez pour son travail, et c'est normal. Ensuite vous avez le droit d'écouter ces chansons chez vous, dans votre voiture, sur votre ordinateur, avec votre "baladeur-mp3", etc. Mais les dispositifs anti-copie que les multinationales sont en train de mettre en place empêchent ces utilisations !

Yann

From:

<https://www.cactuspro.com/articles/> - **Articles du Cactus Francophone**

Permanent link:

[https://www.cactuspro.com/articles/yannmota-yannmotb-yannmotc\\_yannmotd](https://www.cactuspro.com/articles/yannmota-yannmotb-yannmotc_yannmotd)

Last update: **2016/06/12 05:14**

